

ARTICLE 1 Application des CGV

Les présentes CGV sont applicables dans le cadre des 22e Rencontres des Réseaux de Chaleur et de Froid. Elles s'appliquent à compter de la date d'ouverture des inscriptions jusqu'à la clôture de l'événement, et à défaut de règlement à cette date, jusqu'à la réception du règlement du participant.

ARTICLE 2 Formalité d'inscription

Seuls les formulaires d'inscription dûment complétés et proposés en ligne sur le site Internet d'AMORCE sont recevables. L'envoi du formulaire vaut acceptation des présentes conditions générales de vente. Seules ces présentes CGV font foi. Toutes les inscriptions sont réalisées sous réserve des disponibilités et/ou de modifications de la part de l'organisateur.

ARTICLE 3 Mode de paiement

Les modes de paiements acceptés sont :

- Par virement, effectué sur le compte bancaire de notre association

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	08922	00022273705	49	EUR	CCM GRENOBLE CENTRE EAUX CLAIRES	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1027	8089	2200	0222	7370	549
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM GRENOBLE CENTRE EAUX CLAIRES				AMORCE		
46 BOULEVARD JOSEPH VALLIER				18 RUE GABRIEL PERI		
38000 GRENOBLE				69100 VILLEURBANNE		
04 76 95 60 41						
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

- Par paiement en ligne : pour choisir ce mode de paiement envoyer un mail de demande à colloque@amorce.asso.fr . Le lien de paiement vous sera envoyé en retour.

ARTICLE 4 Date et conditions d'inscription

- Du 03/09/2026 au 25/11/2026 inclus :

L'inscription au tarif normal s'effectue en ligne sur le site internet d'AMORCE. Un devis peut être fourni sur demande à l'adresse mail colloque@amorce.asso.fr.

- Inscription dans la catégorie « collectivités » :

L'inscription est validée à réception du bon de commande, qui doit comporter a minima :

- La raison sociale
- Le N° de SIRET
- Le montant conforme au tarif de l'inscription

Le Bon De Commande est à envoyer au plus tard le 25/11/2026 à l'adresse colloque@amorce.asso.fr

- Inscription dans la catégorie « partenaires » :

La facture est envoyée après la pré-inscription en ligne. L'inscription est validée à réception du règlement. Pour un règlement par virement, l'avis de virement est à envoyer au plus tard le 25/11/2026 à l'adresse mail colloque@amorce.asso.fr.

➤ **Du 26/11/2026 au 02/12/2026 inclus :**

L'inscription en ligne au tarif normal ne sera plus disponible.

Il sera possible de participer aux 22e Rencontres des Réseaux de Chaleur et de Froid en payant le tarif majoré.

- Inscription dans la catégorie « collectivités » :

L'inscription est validée en signant une attestation sur l'honneur engageant à envoyer un bon de commande conforme au tarif majoré, sous 7 jours ouvrés, à l'adresse mail colloque@amorce.asso.fr

- Inscription dans la catégorie « partenaires » :

L'inscription s'effectue uniquement par paiement du tarif majoré par Carte Bancaire.

ARTICLE 5 Tarifs

	Tarif normal	Tarif majoré
	Du 03/09/2026 au 25/11/2026 inclus	Du 26/11/2026 au 02/12/2026 inclus
Tarif adhérent	225€ TTC	290€ TTC
Tarif non-adhérent	370€ TTC	480€ TTC

L'inscription inclut :

- L'accès au lieu et à toutes les animations et conférences sur la durée de l'évènement*
- Le déjeuner du 02 décembre 2026
- Les consommations d'accueil et des pauses

* sur inscription, en fonction du nombre de places disponibles

ARTICLE 6 Conditions d'annulation et/ou modification

➤ **Inscription réalisée entre le 03/09/2026 et le 25/11/2026 inclus :**

L'inscriptions est :

- Modifiable, changement de nom des participants et de participation aux ateliers

Conditions Générales de Vente – 22e Rencontres des Réseaux de Chaleur et de Froid
– 02 décembre 2026 – Paris

- Annulable et remboursable jusqu'au mercredi 25 novembre 2026 inclus.

L'annulation doit se faire obligatoirement par écrit et seulement à l'adresse email suivante : colloque@amorce.asso.fr (la date de l'envoi du mail fait foi).

➤ **Inscription réalisée entre le 26/11/2026 et le 02/12/2026 inclus :**

L'inscription est :

- Modifiable, changement de nom des participants et de participation aux ateliers, parcours et visites)
- Non annulable et non remboursable.

Une exception sera accordée en cas de présentation d'un justificatif dûment accepté par AMORCE (certificat médical, etc.).

ARTICLE 7 **Accès à l'évènement**

L'évènement est accessible uniquement pour les participants dont l'inscription a été validée. L'accès sera donc refusé aux participants n'ayant pas rempli les conditions d'inscription de l'article 4.

ARTICLE 8 **Transformation du format du colloque**

Si le contexte sanitaire ne permet pas le bon déroulement de l'évènement, AMORCE se réserve le droit de transformer le format du colloque initialement organisé en présentiel en un évènement distanciel. Une information écrite par email sera adressée aux participants inscrits. AMORCE précisera le cas échéant les modalités d'annulation et de remboursement.

ARTICLE 9 **Gestion des données personnelles**

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal, et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

AMORCE collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur uniquement pour le besoin de certains services proposés par le site <http://www.amorce.asso.fr>, notamment lors de l'inscription à l'évènement. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site <http://www.amorce.asso.fr> l'obligation ou non de fournir ces informations.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, en effectuant sa demande écrite et signée, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site <http://www.amorce.asso.fr> n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Le site n'est pas déclaré à la CNIL car il ne recueille pas d'informations personnelles.

Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

ARTICLE 10 **Droit à l'image**

En acceptant les présentes conditions générales de vente, le participant est averti – qu'en cas de prise de photos ou de vidéos – que son image est susceptible d'y figurer. En adhérant aux présentes conditions générales de vente, le participant autorise AMORCE à reproduire son image fixée dans le cadre de la promotion et la communication des 21èmes Rencontres des Réseaux de Chaleur et de Froid.

Cette autorisation emporte la possibilité pour AMORCE d'apporter à la fixation initiale de l'image du participant toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utile (notamment en l'utilisant, la publiant, la reproduisant, l'adaptant ou en la modifiant, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir).

Sauf accord exprès du participant, l'image de ce dernier ne pourra en aucun cas être utilisée et exploitée à des fins commerciales (par exemple promotion de partenaires commerciaux).

En acceptant les présentes conditions générales de vente, le participant consent uniquement à l'utilisation, par AMORCE, de son image afin qu'AMORCE puisse promouvoir et communiquer sur l'événement des 22e Rencontres des Réseaux de Chaleur et de Froid auquel le participant aura participé.